

Version	G	Date de validation	04/08/2020
Type de texte	VISKALI MP	Mise en application	20/08/2020

Dernière(s) modification(s) du document : en violet

PROCEDURE GENERALE DE PRELEVEMENT

Préleveurs \ Prélèvements	Etudiant med, pharma, dent...	Technicien*	Infirmier (interne labo et externe)	Pharmacien Biologiste	Médecin et Médecin Biologiste	Sage femme
Prélèvements sanguins veineux et capillaires		★	★	★	★	★
Prélèvements artériels – Gazométrie			★	Si certificat spécifique de prélèvement artériel	★	★
Prélèvements sanguins veineux et capillaires à domicile, en clinique ...		★	★	★	★	★
Tests dynamiques :						
* Avec injection			★		★	★
* Sans injection		★	★	★	★	★
Prélèvements microbiologiques			★ α	★	★	★
Prélèvements naso-pharyngés pour détection du génome du SARS-CoV-2 par RT PCR	★	★	★	★	★	★

*Technicien disposant du certificat de capacité de prélèvements sanguins pour les prélèvements au laboratoire Pour les prélèvements à l'extérieur du laboratoire, technicien disposant en plus du certificat AFGSU en cours de validité.

α Sur peau, téguments et muqueuses directement accessibles (incluant PV sans pose de speculum)

4B = BONNE PRESCRIPTION - BON PATIENT- BON MOMENT- BON ECHANTILLON

■ Prélèvement :

- Informer et rassurer le patient
- Respecter la confidentialité
- Identitovigilance
- Respecter les conditions de prélèvement
- Respecter le remplissage et l'ordre des tubes
- Respecter les consignes de bonnes pratiques selon les types de prélèvement
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Respecter les modalités d'acheminement (température, délai, emballage...)
- Respecter la traçabilité des intervenants

■ En cas d'incident lors du prélèvement : le préleveur doit se référer à l'instruction SEIINS087 « CAT en cas d'incident lors du prélèvement » et prévenir un biologiste.

■ **Port des gants** : Le port de gants à usage unique est obligatoire lors de lésions des mains, de **gazométrie**, de prélèvement à visée microbiologique (y compris hémocultures), du prélèvement d'un patient à risque et de tout prélèvement pouvant engendrer un risque pour votre sécurité (se laver les mains après avoir enlevé les gants).

Prélèvements réalisés au domicile des patients :

➤ Par des préleveurs externes (IDE)

Une convention est signée entre le laboratoire et les préleveurs externes qui s'engagent à respecter les consignes du manuel de prélèvement.

Le LBM fournit aux IDE : les boîtes de transport règlementaires, le matériel de prélèvement et le formulaire RA1ENR05.

Au domicile du patient, l'IDE vérifie :

- si les conditions environnementales d'hygiène sont satisfaisantes
- le contenu de la prescription médicale qui doit comporter a minima : identification et adresse du prescripteur, identification du patient (Nom de naissance-Nom usuel – 1^{er} prénom-DN-sexe), libellé des analyses et renseignements pertinents
- l'identité du patient en posant une question ouverte (" Comment vous appelez-vous ? ")
- que les conditions préanalytiques de prélèvement soient correctes (horaire du prélèvement / prise de médicament, etc...)

Elle effectue le prélèvement selon les recommandations du MP du laboratoire puis identifie chacun des échantillons prélevés avec Nom-Prénom-DN (Sexe et Nom de naissance peuvent être mentionnés sur le formulaire RA1ENR05 **sauf pour les groupes/RAI**).

Elle remplit le formulaire RA1ENR05 et mentionne tous les renseignements nécessaires à la réalisation et l'interprétation des analyses et notamment tout incident survenu au cours du prélèvement.



Ne jamais rien laisser ou jeter au domicile du patient ou dans la chambre du patient et utiliser les containers prévus pour les déchets.

Respecter les conditions d'acheminement des échantillons jusqu'au laboratoire en veillant à la température et aux délais.

➤ Par les préleveurs du laboratoire

Le préleveur chargé de réaliser les prélèvements à domicile, consulte la veille la liste des rendez-vous pour savoir s'il y a des prélèvements à réaliser.

Il dispose d'une mallette de prélèvement étiquetée avec le logo « UN 3373 », contenant le matériel nécessaire, et doit s'assurer tous les jours qu'elle est correctement remplie.

Il procède de la même façon que les IDE mais peut éventuellement s'aider des codes-barres préimprimés (Cf. paragraphe suivant).

Prélèvements réalisés dans les établissements de soins :

Une convention est signée entre le laboratoire et les établissements de soins cf. MB3ENR...définissant les exigences en matière de prélèvement et d'identification.

Prélèvements réalisés par les préleveurs du LBM :

Le préleveur :

- vérifie que tout le matériel nécessaire aux prélèvements et à l'évacuation des DASRI soit présent sur le chariot ou la valise,
- se rend dans la salle de soins du service afin d'y prendre les prescriptions
- vérifie la prescription (Cf. chapitre suivant) qui doit comporter en plus de l'identification du patient (cf. chapitre suivant), **impérativement le n° de chambre, le nom du prescripteur, le n° IPP, les renseignements pertinents ainsi que les analyses à effectuer.**
- **vérifie l'identité du patient par une question ouverte « comment vous appelez-vous » et/ou la vérifie à l'aide du bracelet du patient en cas de non coopération. Il s'assure de la concordance avec la prescription.**

NB Clinique de l'Union : **Attention Bracelet de couleur = identité provisoire non vérifiée**

- procède au prélèvement selon les recommandations du MP
- **puis identifie tous les tubes prélevés** (primaires et secondaires, écouvillons, flacons à urines, ...) avec les étiquettes CB pré-éditées (**code barre spécifique et individuel**) et rajoute, à la main, les nom, nom de naissance, prénom, DN (voire le sexe si prénom équivoque) sur les **tubes EDTA pour les demandes de groupage/RAI et sur tous les tubes EDTA pour les patients hospitalisés**. L'une de ces étiquettes est collée sur la demande d'examen.
- note l'heure du prélèvement et s'identifie par son code de préleveur **sur la demande d'examen**.

Prélèvements réalisés par les IDE, sages-femmes ou Médecins des Etablissements de soins (notamment les EBMD) : *Les échantillons doivent être identifiés par les étiquettes du patient comportant le numéro d'hospitalisation individuel émanant de l'établissement de santé ou a minima par Nom Prénom Date de naissance +/- Nom de naissance et Sexe qui devront être renseignés sur la prescription et au niveau de l'analyseur au moment de la réalisation de l'analyse.*

Prélèvements réalisés au laboratoire :

Avant le prélèvement, le préleveur vérifie :

- la disponibilité de la salle de prélèvement (la porte est fermée pendant le prélèvement)
- la présence de tout le matériel indispensable (Cf. RA2ENR02 « Check list des box de prélèvement »)
- l'identité du patient en posant une question ouverte (« Comment vous appelez vous ? »)
- vérifie la saisie informatique : Nom de naissance, Nom usuel, 1^{er} prénom, sexe, date de naissance, adresse, nom du prescripteur, libellé des analyses.
- l'exactitude des renseignements portés sur la fiche : RA1ENR03 « Fiche de renseignements cliniques en microbiologie »
- il renseigne le formulaire RA1ENR16 « Fiche de renseignements préanalytiques »
- si des données cliniques pertinentes ont été renseignées (ALD.....), elles sont notées sur la planche d'étiquettes et sont saisis en commentaires permanents dans le dossier patient par le personnel habilité
- les conditions préanalytiques sont correctes (horaire du prélèvement / prise de médicament, etc...)

Après avoir prélevé le patient, le préleveur :

- identifie tous les tubes à partir des étiquettes nominatives éditées après enregistrement
- note son code de préleveur et l'heure sur la RA1ENR16 et/ou RA1ENR03
- mentionne également toute observation pertinente ou incident survenu au cours du prélèvement et le signale au secrétariat .
- élimine les déchets conformément aux procédures en vigueur

- achemine les prélèvements de chaque patient dans un haricot individuel au poste « réception ».